FONDE EN 1891

LE NUMERO 20 CENTIMES

L'Egalité

Dimanche 12 Juillet 1925

LE NUMERO 20 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux : 20, Grande Place, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

La désillusion des "rentiers :: à tartines" ::

Un trop grand nombre de lecteurs ont bien voulu m'écrire pour que je ne revienne pas, une fois de plus, sur la question de l'assainissement financier.

Le Gouvernement et la majorité modérée du Parlement, en se refusant à aborder résolument le problème dans son ensemble, ont jeté le pays dans une émotion considérable.

Les lettres qui m'arrivaient journellement dépeignent bien la désillusion et l'inquiétude profonde de la masse des épargnants, de ce qu'on appelle, dans notre région, les « rentiers à tartine », parce qu'ils s'en sont souvent privés, sans doute, pour mettre quatre sous de côté.

Ceux-ci sont innombrables dans cet admirable pays de France où les travailleurs rêvent tous de posséder une petite maison, un carré de terr et de mettre leurs vieux jours à l'abri des coups du sort. Les communistes peuvent bien se moquer de cet instinct d'épargne et de prévision « petit-bourgeois » ! C'est le propre des êtres les plus complètement « évolués » dans la nature que de prélever sur le nécessaire quotidien de quoi vivre dans les mauvais jours. C'est pour assurer ce droit à la vieillesse calme et garantie que le peuple français a fait la Révolution de 1789 et que, sentant cette œuvre imparfaite, il s'est organisé dans le sein de la République, en syndicats et en groupements politiques pour la conquête de meilleurs salaires et de lois d'assistance.

En se refusant à assainir nettement la situation financière le Gouvernement et le Parlement ont porté atteinte à cette sécurité de l'épargne et du petit capital (qui est du vrai travail accumulé).

Comment ? C'est bien clair. Il fallait arrêter la chute du franc et en stabiliser la valeur pour une assez longue période. Au lieu de cela M. Caillaux a créé, à l'instigation de la haute finance, l'emprunt-or qui est une entreprise de méfiance vis-à-vis du franc-papier.

Les rentes françaises ont été souscrites en francs-papier. Tout ce qui amoindrit ces francs-papier est une atteinte aux droits et aux intérêts des rentiers qui ont eu confiance, cependant, dans les engagements de l'Etat.

Inflation, emprunt-or, cherté de la vie, hausse des lovers tout cela est cause de faiblesse pour le franc-papier. C'est contre cela que le Gouvernement devait lutter. C'est bien, au contraire, à cela qu'il tend et qu'il aboutit.

Lorsque M. Caillaux déclare que le franc-papier vaut, aux yeux de l'Etat, un quatre-vingt-quinzième de la livre-sterling qui vaut, en réalité, 25 francs-or il déclare officiellement que le franc-papier ne vaut plus que 23 centimes d'avant-guerre.

Le simple bon-sens montre que ce n'est pas cette déclaration officielle qui consolidera le franc-papier, notre seule monnaie nationale, celle avec laquelle on paie les salaires et avec laquelle on achète son pot-au-feu !

La création de l'emprunt-or, soi-disant privilégié par rapport aux emprunts précédents, a entraîné du même coup une dépréciation des rentes et autres titres d'Etat.

Le 15 Juin le 3 % perpétuel valait 44,10, il valait le 8 juillet 42,65, après l'annonce de l'emprunt-or. Le 15 juin, le 3 % amortissable valait 58.30, il valait 53.30 le 7 Juillet. Mêmes différences pour les autres rentes et pour le Crédit National. L'émission 1919 de ce titre était à 314.50 le 15 juin, il est à 300, le 8 juillet. Quelques emprunts bénéficient seuls de la spéculation et dépassent la valeur du 15 juin : Crédit National 22 et 24.

Les « rentiers à tartine » assistent, profondément bouleversés, à ces variations qui les déconcertent. Pour eux, l'Etat était « honnête homme » ; pour eux, les fonds d'Etat étaient les valeurs stables par excellence ; pour eux, les économies investies dans ces valeurs étaient à l'abri des fluctuations inhérentes aux placements industriels.

Cette désillusion est grave et les pouvoirs publics ne sauraient s'en désintéresser, ni la sous-estimer.

C'est par une opération générale d'assainissement qu'il faut régler les dettes de la France, en demandant à tous les Français un sacrifice proportionné à leur part d'intérêt dans la Nation. Ce n'est pas une formule révolutionnaire ; c'est le principe même des sociétés qui veut que chaque actionnaire supporte les risques selon la quantité d'actions qu'il possède. Et les gros paient plus que les petits, naturellement, légalement.

M Caillaux annonce un nouvel emprunt pour les régions dévastées. Le but est peut-être louable mais le procédé est mauvais.

D'emprunt en emprunt, on dévalorisera encore le franc. C'est l'inverse qui devrait être recherché, selon nous.

Les élections cantonales prochaines montreront bien que les« rentiers à tartines » ne sont pas du même avis que M. Caillaux.

Eug. GUILLAUME.

Le papier coûte cher

Le roman à 3 fr. 50 va coûter 9 fr.

Paris, 11. — Le principe de l'augmentation du roman vient d'être voté par le Syndicat des Editeurs.

On paiera désormais 9 francs le volume vendu actuellement 7 fr. 50 et qui valait 3 fr. 50 avant la guerre.

Les auteurs et les libraires, malgré cette augmentation qui sera mise très prochainement en vigueur, ne toucheront pas de droits ni de pourcentage plus élevés.

Les éditeurs justifient cette augmentation par la hausse du prix du papier : il coûtait de 40 à 45 francs avant la guerre, et revient aujourd'hui à 190 et 200 francs.

- Le ruban rouge - - au Dr Voronoff -

Le célèbre docteur Serge Voronoff qui vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur (Wide World Photos)

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE A LA NAGE

Le Prix du "Réveil" ::: est maintenu :::

2000 francs à la première nageuse du Nord qui réussira ce bel exploit :: :: ::

Dans notre numéro du 8 juillet dernier nous avons parlé de la vaillante ondine dunkerquoise, Jane Sion, de son actif entraînement et de ses espoirs en vue de la grande traversée.

A ce sujet nous rappelons qu'il y a deux ans, dans l'intention d'encourager les efforts, le « Réveil du Nord » toujours à la tête du mouvement sportif dans la région avait décidé d'offrir un prix de 2.000 francs à la première nageuse du Nord qui réussirait officiellement la traversée de la Manche à la nage dans le courant de la saison estivale.

Le prix n'avait pas été gagné et maintenu cette année et est toujours à la disposition des courageuses championnes.

Les conditions seront transmises aux concurrentes sur leur demande.

En offrant ce prix le « Réveil du Nord », veut donner aux vaillantes concurrentes, l'encouragement qu'elles méritent. Verrons-nous avant la fin de la bonne saison, se révéler, l'ondine qui aura accompli cet unique exploit ? Nous le souhaitons et Jane Sion est croyons-nous en bonne posture. Puisse-t-elle réussir ? Tous nos vœux l'accompagnent.

Le Ministre de la Marine à Boulogne-sur-Mer

Paris, 11. — M. Emile Borel, ministre de la Marine, quittera Paris dimanche matin à 8 heures, pour se rendre à Boulogne-sur-Mer, où il doit présider les fêtes du centenaire de la Société humanitaire et des naufragés.

M. Bridgeman, premier lord de l'amirauté anglaise et M. Chadwick, secrétaire d'Etat du « Board of Trade », assisteront à cette manifestation.

MON CINÉ

La fin est proche

NE devrais-je pas vraiment faire de plates excuses aux correspondants qui m'ont affirmé que les temps étaient proches et que les prédictions touchant la fin du monde allaient se réaliser ? J'ai fait mon petit St-Thomas, j'ai commis le péché d'orgueil et d'incrédulité il ne me reste qu'à me frapper la poitrine car il se passe des choses, qui indiquent un prompt et prochain bouleversement.

Ouvrons l'œil mes frères, ou plutôt ouvrons l'oreille aux avertissements d'en haut. Ils nous parlent plus clairement que ne l'ont jamais fait les Quatre Evangiles et l'Apocalypse.

Les enseignements des livres saints nous avaient jusqu'ici prouvé que les cataclysmes qui s'abattent sur l'humanité ne sont pas autre chose que les signes de la colère divine qui punit les méchants et châtie les mécréants. Sauf Job, pour qui elle fit une exception qui fortifie la règle, et qui fut d'ailleurs récompensé au centuple de s'être gratté quel que temps sur son fumier, la vengeance céleste ne s'est pas égarée. Elle a noyé dans la flotte tous les sales types du temps de Noé, elle a massacré les Philistins par la mâchoire d'âne de Samson, elle a englouti les Egyptiens qui pourchassaient les justes d'Israël et leur a collé dix plaies par dessus le marché. Bref, la dextre de Jehovah séparait le bon grain de l'ivraie.

Eh bien, maintenant çà n'est plus comme ça du tout. Le dernier tremblement de terre organisé l'autre jour en Californie par le Grand Charbardeur de l'Univers est tout à fait inquiétant par ses résultats. La ville de Santa-Barbara a été secouée par un séisme qui a jeté bas la plupart des édifices. Or, tandis que de bons chrétiens étaient proprement assommés par la chute du temple, les affreux sacripants qui étaient enfermés dans la prison ont vu s'écrouler les murs de ce sinistre bâtiment sans recevoir une égratignure. Se trouvant alors libres comme l'air ils ont pris la poudre d'escampette et on ne les reverra sans doute plus que lorsqu'ils reviendront cambrioler les maisons reconstruites.

En vérité, je vous le dis, voici l'abomination de la désolation qui précède la fin de tout. Et je connais quelqu'un qui en est rudement content : c'est M. Caillaux qui ne voit plus que cette solution pour sortir d'embarras.

E. V.

Les nouveaux impôts

Ce que contient le projet qui est sur le point d'aboutir

Bien que nous soyons arrivés presqu'au milieu du septième mois de 1925, le budget de l'exercice courant n'est pas encore voté.

Le projet initial du budget pour 1925 avait été déposé sur le bureau de la Chambre par M. Clémentel, alors ministre des Finances, le 4 novembre 1924.

Le ministre des Finances espérait alors éviter les discussions longues et passionnées qui accompagnent généralement l'étude et le vote des réformes fiscales et faire aboutir son projet avant le 1er janvier 1925.

Ce n'était là qu'une illusion. Nous voici, en effet, au milieu du septième mois de 1925 et le budget de l'année courante n'est toujours pas voté. Sept douzièmes provisoires ont dû être accordés par le Parlement, pour permettre le fonctionnement des divers services publics en attendant la promulgation de la loi portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1925.

Il est vraisemblable que la journée d'aujourd'hui, ou tout au moins la nuit du 12 au 13 juillet, verra l'accord se faire entre la Chambre des députés et le Sénat sur le budget.

Pourquoi un tel retard ?

Certes, les inconvénients de décisions aussi longtemps différées n'échappent à personne. Néanmoins, il faut reconnaître que la loi de Finances, sur le chantier depuis plus de huit mois, consacre certaines innovations qui heurtent les sentiments de certains représentants au Parlement, ou plutôt, de certaines catégories de contribuables.

Des charges nouvelles

Parmi ces innovations, il nous faut citer d'abord :

L'AUGMENTATION DES TAXES POSTALES, TELEPHONIQUES ET TELEGRAPHIQUES. — La taxe d'affranchissement des lettres ordinaires dont le poids n'excède pas 20 grammes sera sans doute portée à **0,30 centimes au lieu de 0,25.** On doit reconnaître — et ceci n'a pas échappé aux commissions des Finances de la Chambre et du Sénat — que la France sera encore un des pays où les taxes postales sont les moins onéreuses En effet, le prix d'affranchissement d'une lettre, en 1914, était de dix centimes ; il est simplement triplé, alors que le prix de toutes choses est quadruplé et même quintuplé.

L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES VEHICULES AUTOMOBILES. — Le tarif nouveau, d'après les dispositions votées par la Chambre ne serait valable que jusqu'au 1er janvier 1926 ; les bases en seraient les suivantes, si le Sénat n'apportait plus de modifications au texte actuel :

Pour les 5 premiers chevaux-vapeur, 48 francs ; pour les suivants jusqu'à 10 chevaux-vapeur, 60 francs ; pour les 10 chevaux-vapeur suivants, 72 francs ; pour les 10 chevaux-vapeur suivants, 84 francs ; pour les 10 chevaux-vapeur suivants, à partir du 30e, 96 francs par cheval-vapeur.

Toutefois, les véhicules servant exclusivement au transport des marchandises ne peuvent être taxés plus de 60 francs par cheval-vapeur.

Les cyclecars sont soumis pour leur puissance effective aux mêmes droits et régime que les automobiles.

D'autres dispositions interviendraient avant la fin de l'année en cours pour déterminer le tarif applicable à compter du 1er janvier 1926.

L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA CARTE D'IDENTITE DES ETRANGERS. — Les étrangers séjournant en France doivent, aux termes de la réglementation en vigueur, être pourvus d'une carte d'identité dont le prix est actuellement de 12 francs. **Le prix de cette carte serait porté à 200 francs,** sauf pour certaines catégories d'étrangers et notamment pour les étrangers, pères ou mères de un ou plusieurs enfants français, pour les étudiants et les travailleurs salariés, les savants et les écrivains étrangers vivant en France et remplissant des conditions qui seraient déterminées par décret ; pour ces catégories, le prix de la carte serait réduit à 20 francs. — Seraient totalement exonérés les étrangers ayant servi comme volontaires dans l'armée française pendant la guerre.

LA CREATION D'UNE TAXE D'APPRENTISSAGE. — Cette taxe, dont le montant n'est pas définitivement fixé, (il a été arrêté au taux de 0,35 centimes, 0,30 centimes ou 0,20 centimes pour 100 francs de rabais, au cours des différentes délibérations des Chambres), frapperait toute personne ou société exerçant une profession industrielle ou commerciale, ou se livrant à l'exploitation minière, ou concessionnaire d'un service public. Elle serait destinée au développement de l'enseignement technique et de l'apprentissage.

Des avantages :: :: ::

Par contre, il faut reconnaître que la loi de finances apportera à certaines catégories de contribuables, et des plus intéressantes, des satisfactions légitimes et trop longtemps attendues.

Elle consacrera notamment :

LE RELEVEMENT DU TAUX DES PENSIONS MILITAIRES ALLOUEES, AU TITRE DE LA LOI DU 31 MARS 1919, AUX MUTILES, AUX VEUVES DE GUERRE, AUX ORPHELINS ET AUX ASCENDANTS. — Ce relèvement, applicable à compter du 1er janvier 1925, aurait pour effet de relever de 30 % les pensions ou allocations dont il s'agit. Ainsi, la pension de la veuve d'un simple soldat tué à la guerre passerait de 800 fr à 1.440 francs par an.

LE PAIEMENT D'UN RAPPEL AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE TITULAIRES D'UNE PENSION D'INVALIDITE.

L'ETABLISSEMENT D'UNE INDEMNITE TEMPORAIRE DE 5.000 FRANCS EN FAVEUR DE TOUT PENSIONNE A 100 % POUR TUBERCULOSE, non hospitalisé dans un sanatorium ou un hôpital, pour lui permettre de se soigner, sous la surveillance des organismes antituberculeux et à la condition qu'il cesse tout travail.

LE RELEVEMENT DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT, SUR LA BASE DE 5.000 FRANCS PAR AN.

L'AUGMENTATION DU MONTANT DE L'ALLOCATION NATIONALE AUX FAMILLES NOMBREUSES prévue par l'art. 1er de la loi du 22 Juillet 1923 ; **CETTE ALLOCATION FIXEE PAR LA LOI DE 1923 A 90 FRANCS PAR AN PAR ENFANT BENEFICIAIRE, SERAIT PORTEE A 120 FR.**

LA PROROGATION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1925 DES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 28 JUIN 1918 MAJORANT DE DIX FRANCS LES ALLOCATIONS ATTRIBUEES AUX BENEFICIAIRES DE L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE : VIEILLARDS, INFIRMES, INCURABLES ET FAMILLES NOMBREUSES.

∴

Nous nous proposons de revenir plus longuement, dès que la loi aura été votée, sur les dispositions nouvelles dont la mise en vigueur paraît imminente. L'énumération ci-dessus est d'ailleurs bien incomplète ; il y aurait, en effet, beaucoup à dire sur les autres mesures envisagées et notamment sur l'impôt spécial aux Compagnies d'assurances, aux banques, aux salles de jeux, etc. C'est ce que nous nous proposons de faire dans un prochain article.

La Chambre vote la loi de finances

Les socialistes demandent la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires

Une vive discussion s'engage entre M. Caillaux et Blum

Paris, 11. — La séance est ouverte à 9 h. 10. MM. Caillaux, Briand, Daniélou sont au banc du Gouvernement.

La Chambre adopte sans débat différents projets, puis on passe à la loi de finances.

La loi de finances

Un amendement de M. MONICAULT, réduisant à 50 % l'élévation du coefficient pour le calcul des bénéfices agricoles est repoussé.

On adopte ensuite le texte de la Commission qui règle le contrôle des revenus des professions libérales.

Une intervention de M. LOUCHEUR, dans le même sens que l'avis de M. Lamoureux, où il fait remarquer que grâce à l'adoption du plafond de 4 % l'impôt global sur le revenu ne dépassera guère l'an prochain celui de 1925, il ajoute cependant que le contribuable français paie encore plus que les autres contribuables, notamment que le contribuable anglais.

L'exportation des capitaux

Le texte de la Commission étendant l'effet aux pays de protectorat et à mandats, est adopté, après un échange d'observations de MM. ANGOULVANT et CAILLAUX. Les colonies sont considérées comme la France.

Un nouvel article destiné à renforcer les dispositions de la loi sur l'exportation des capitaux dans le but d'empêcher la fuite par la Sarre, après explications de M. CAILLAUX est adopté.

L'article relatif à la carte d'identité des étrangers est adopté sous une forme transactionnelle et celui pour l'impôt sur les revenus des réserves des Compagnies d'assurances.

La séance est levée à 12 h. 30.

M. Herriot ovationné

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. HERRIOT. Les députés radicaux et socialistes qui ont appris l'incident qui a marqué ce matin la distribution des prix au Lycée Louis Legrand, que présidait M. Herriot, se lèvent et applaudissent frénétiquement en criant : **« Vive Herriot ! A bas les assassins d'Action Française ! A bas l'Action Française ».**

La Chambre valide l'élection de M. Petsche député des Hautes-Alpes

Avant de reprendre la loi des Finances la Chambre adopte un projet de loi portant attribution de croix de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition Coloniale, Industrielle et Commerciale de Strasbourg.

Un autre projet est adopté ratifiant une convention conclue entre le Crédit National et l'Etat relative aux R. L.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

Mascart sera lundi à Anzin

Mascart et son manager Tiétart, à peine arrivés à Paris, ont eu la délicate pensée, à laquelle nous sommes très sensible, de nous faire parvenir le télégramme suivant :

Paris, 11 juillet. — « Sommes arrivés Paris après excellent voyage. Vous envoyons nos bonnes amitiés à tous. Rentrons lundi 18 heures Anzin. — Mascart, Tiétart.

Inutile de dire que la population Anzinoise recevra comme il convient le vaillant petit boxeur qui vient de se couvrir de gloire en Amérique. La réception qu'il recevra sera la digne récompense du beau courage dont il a fait preuve et dont, malgré nombre d'ennuis, il ne s'est jamais départi.

PARIS-LILLE

Au Pays des cœurs brisés

Paris, le 9 Juillet 1925.

Une publication féminine ayant organisé un referendum parmi ses lectrices sur la question suivante : « Quelle profession voudriez-vous exercer après la vôtre ? » la plupart ont répondu : « artiste de cinéma ». Il fallait s'y attendre. Il y a comme cela des folies qui s'emparent périodiquement des femmes. Nous avons connu la jupe-culotte, les manches à gigot, le patinage à roulettes, les chaussettes, le dancing, la teinture au henné, les cheveux courts. Certaines de ces lubies n'ont pas encore passé de mode et comme la vogue n'est pas créée par les maries et les papas qui sont faits pour en payer les frais, mais par ceux qui y ont intérêt, marchands de nouveautés, entrepreneurs de spectacles ou coiffeurs, elle a la vie dure.

Donc, il n'est si petite midinette ou si menue dactylo qui ne rêve, s'étant levée tôt, de rentrer... « star »... après avoir rencontré, sur le chemin de l'atelier ou du bureau, un impresario très entreprenant.

Mimi Pinson, naguère, se déclarait heureuse avec un rayon de soleil : il lui faut, à présent, des « rayons violets ». Elle ne connaissait que le moulin-à-café de ses ancêtres, avec quoi elle préparait la tasse de moka familiale · elle n'en veut plus d'autre que celui qui la « tournera ». Et si elle ignore le plus souvent la manière d'accommoder les restes, l'art de mettre en scène un scenario n'a plus de secrets pour elle.

Et pourtant... si elle savait !

Précisément, la semaine dernière, je venais de lire les résultats de l'enquête en question quand j'ai rencontré, sur le Boulevard, un vieil ami de lycée que je n'avais pas vu depuis une vingtaine d'années.

— Alors, lui dis-je, qu'est-ce que tu fais ici ?

— Je cherche un homme.

— Eclaire ta lanterne.

— Je cherche un homme qui aura le courage de crier tout haut ou d'imprimer tout cru que le métier de « cinéaste » est le dernier des métiers.

— Après celui de rentier.

— De rentier français, si tu veux, parce qu'en Amérique, d'où je viens, je l'assure que les rentiers ne se portent pas mal.

— Alors, tu es cousu de dollars ?

— Ah ! mon pauvre vieux, si tu savais !...

Nous échouâmes devant un vermout-cassis et il me conta son histoire.

Dès avant la guerre, il avait fait du théâtre, d'abord comme amateur, ensuite dans les tournées de province. Puis la vague du cinéma l'avait emporté comme beaucoup d'autres artistes ; entre 1905 et 1910, tous les comédiens, en France, voulaient « tourner », c'était comme autrefois le Klondyke ou la Californie pour les chercheurs d'or, ils allaient tous faire fortune !... Mon homme suivit donc le mouvement. La guerre venue, l'armée le happa à son tour. Il y fit la connaissance d'un « filmiste » français qui opérait, lui, en Amérique et le décida à le suivre après la démobilisation. C'est ainsi qu'il arriva à Hollywood, la « Ville des Cœurs brisés », comme on l'appelle là-bas, parce qu'on y trouve beaucoup de désillusions et qu'on s'y suicide couramment, d'amour ou de détresse.

« A Hollywood, me dit-il, figure-toi qu'il y a dix mille figurants réguliers. Sur ce nombre, quand tout va bien, quand la production est normale, il y en a environ un millier qui chôment. Mais ils vivent quand même grâce aux autres qui les aident comme ils peuvent et quand ils peuvent. C'est alors la misère, mais une misère indescriptible. Représente-toi, dans ces conditions, quelle panique, quand quatre ou cinq studios suspendent le travail, comme cela s'est produit au printemps de 1923 et dans le courant de l'année dernière

» J'ai connu ça et je t'assure que ce n'est pas drôle. C'est une vision tragique. Les chômeurs errent dans les rues, comme des âmes en peine, se réunissent par groupes importants dans les carrefours, vont attendre à la sortie des autres maisons les camarades plus heureux qui travaillent pour leur demander un peu de pain ou quelquefois de les loger pendant quelques jours, parce que leur hôtelier ou leur propriétaire les a mis à la porte.

» La moyenne du gain, à Hollywood, est de sept dollars cinquante à dix dollars par jour, soit un peu plus de cent cinquante à deux cents francs de chez nous. Mais rares sont les figurants qui sont employés toute la semaine. La plupart ne sont occupés que deux ou trois jours. Ils ont alors beaucoup de mal à s'en tirer parce que tout est horriblement cher dans la « Ville des Cœurs brisés » et puis seuls trouvent des places ceux qui sont bien mis, qui paient de mine et qui n'ont pas l'air d'en avoir besoin, de sorte qu'on dépense beaucoup d'argent en robes ou en complets.

» Cette règle, « sauver avant tout les apparences » est appliquée plus encore par les grands artistes qui font tout pour continuer à paraître riches, même quand ils sont « raides ». Je pourrais te citer un prince de l'écran, très connu et très aimé en France, qui fut plus de six mois sans travail. Comme on dépense tout ce qu'on gagne, à Hollywood, il se trouva bientôt sans ressources. Il vendit donc, avec tout ce qu'il y avait dedans, le somptueux appartement qu'il avait à Hollywood-Boulevard, puis sa villa du Laurel Canyon, enfin ses habits, après quoi il congédia son chauffeur. Il ne lui restait plus que son auto, une luxueuse limousine carrossée en peau. Mais il la garda : ce jour, il visitait les directeurs qui, voyant qu'il avait toujours sa voiture, ne se doutaient de rien ; la nuit, il gagnait le large, choisissait un endroit désert et dormait sur ses coussins... Grâce à cela, il a fini par trouver un engagement très avantageux.

» Enfin, mon vieux, si tu fais quelque chose avec ce que je te raconte, dis bien à tes jeunes lectrices qu'il ne suffit pas d'être très jolie pour réussir au cinéma. A Hollywood, il y a des « Prix de Beauté » plein les rues, mais pour se faire engager, tu ne saurais croire à quelles basses intrigues il leur faut se soumettre, soit avec les metteurs en scène, soit avec les vedettes, et, en attendant, elles doivent faire la queue pendant des heures et quelquefois plusieurs jours de suite pour figurer seulement dans un ensemble ! »

Petites filles que troublent la gloire de Mary Pickford ou le beau mariage de Gloria Swanson, méditez bien cette douloureuse confession... en continuant à taper sur votre machine ou à garnir vos formes

André FAGE.

Le XIXme Tour de France Cycliste

Hector MARTIN 1er à Evian

Bottecchia reste leader

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

EVIAN, 11 juillet. — *Certains routiers, et les maisons de cycles qu'ils représentent, s'étaient réjouis hier, d'apprendre qu'une pénalisation de dix minutes avait été infligée à Bottecchia, détenteur du « maillot jaune » et à son fidèle équipier. L'application de la sanction impérieusement réclamée depuis plusieurs jours, avait rendu espoir aux aspirants leaders, qui voyaient en elle, une superbe occasion de regagner le temps perdu.*

La joie ressentie pourtant, n'a eu que la durée éphémère d'un feu de paille. La dernière bataille des Alpes ne devait pas tarder en effet à remettre les choses au point.

La lutte, comme on l'avait prévu, a été splendide.

Hector Martin en est sorti vainqueur, et Bottecchia en se classant second, a effacé splendidement la pénalisation dont il avait été l'objet. Bien mieux, il a encore augmenté son avance sur son adversaire le plus dangereux le Luxembourgeois Frantz.

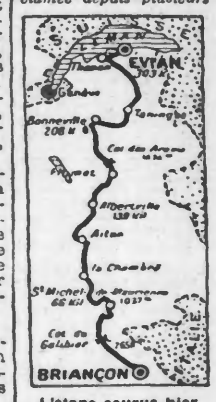

L'étape courue hier

Le maçon de Frioul conserve donc toujours le « maillot jaune » et le poste de leader, envers et contre tous.

Voyons maintenant ce qu'a été l'étape. Contrairement aux bruits qui couraient, aucune des équipes en présence n'a manqué au départ.

Les 51 rescapés se sont donc alignés pour les ultimes escalades alpestres.

A peine sortis de Briançon, les coureurs ont à s'expliquer avec le terrible Galibier.

La montée du col célèbre est entamée à 5 h. 45. La bataille se déclenche de suite A mi-côte Lucien Buysse et Aymo précèdent Bottecchia, Verdyck, Dejonghe, Martin et Frantz. Aux trois quarts de la montée Buysse et Aymo ont toujours 100 mètres d'avance sur Bottecchia.

LES COUREURS DANS LE COL D'ALLOS

Le premier, le champion belge arrive au sommet où il est l'objet des chaleureuses ovations d'une foule délirante accourue de 100 kilomètres à la ronde.

Voici maintenant la descente dans le décor incomparable des Alpes Les hommes plongent littéralement dans le vide Les compteurs marquent 55 et même 60 kilomètres à l'heure.

A Saint-Michel de Maurienne ils sont encore une vingtaine ensemble Le peloton cependant ne va pas tarder à se désagréger A Albertville, en effet, Bottecchia, Buysse, Martin, Dejonghe, Sellier, Aymo, Beeckman et Verdyck, ont lâché leurs suivants ils passent à 9 h. 26, suivis à 15 minutes par Frantz et 18 par Benoit.

Le col des Arravis qui vient ensuite, élimine encore quelques hommes du peloton de tête. Sellier, Beeckman et Verdyck

A Bonneville, à 100 kilomètres du but, ils ne sont plus que cinq hommes en tête, Bottecchia, Aymo, Lucien Buysse, Martin et Dejonghe qui, malgré leurs efforts, ne réussiront pas à se détacher les uns des autres.

Jusque Evian, ils mèneront un train d'enfer, et conserveront jalousement leur avance.

Comme l'an dernier, à Gex l'arrivée se fait au sprint C'est Martin qui triomphe serré de près par Bottecchia.

Les cinq leaders ont réussi à prendre 16 minutes d'avance sur Sellier leur premier suivant.

Ainsi se termine la dernière bataille des Alpes. La montagne a reçu son adieu. Elle n'est prononcée ! Que fera maintenant la plaine ?

Jean DESMAREZ.

LIRE LA SUITE EN JOURNEE SPORTIVE

COMPASSION

« Pauvre Lune !... Tu n'es pleine qu'une fois par mois, quand j'ai le bonheur de pouvoir l'être deux fois par semaine !... »